

Directeur de la Prévention et de l'Accompagnement (H/F)

Dans le respect du cadre défini par l'Assemblée départementale et sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général Adjoint du pôle Vie familiale et sociale, le Directeur de la Prévention et de l'Accompagnement contribue à la définition, au pilotage et à la mise en œuvre de la politique de la collectivité dans le champ de l'ensemble de ses compétences sociales et médico-sociales, dans une démarche de territorialisation de l'action sociale départementale. Il pilote en outre les Maisons de la Solidarité. Pour ce faire, s'appuyant sur une approche de développement social, et une transversalité de l'approche sociale, la Direction mobilise, en lien avec les Directions métier, le pouvoir d'agir des habitants, les ressources et les compétences des territoires et des partenaires de l'action sociale. La direction comprend 10 services : service départemental de protection maternelle et infantile, service social départemental, 8 services sociaux locaux.

CADRE D'EMPLOI : Attachés Territoriaux / Administrateur Territoriaux / Ingénieurs territoriaux / Cadres de santé

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC ou VERDUN

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Définir et piloter la mise en œuvre des politiques de prévention et d'accompagnement et inscrire ce pilotage dans une dynamique de développement social territorial

- Participer à la proposition et à la conception des orientations stratégiques de la collectivité en matière de Prévention et d'Accompagnement sur l'ensemble des activités de la direction, en soutenant particulièrement le développement des activités relatives à la Prévention
- Définir et mettre en œuvre la politique publique de Protection Maternelle et Infantile
- Définir et mettre en œuvre les politiques de lutte contre la Précarité et ses composantes tels les discriminations, les violences intra-familiales, l'illettrisme et l'illectronisme,
- Définir et mettre en œuvre des politiques favorisant la vie sociale et familiale dont la parentalité, les impacts sociaux de la santé (dont les addictions et les troubles psychologiques), les conditions de vie, le lien social.
- Coordonner la conduite des politiques du Département en matière de Prévention, d'accueil, d'évaluation et d'Accompagnement et mettre en œuvre une action coordonnée prenant en compte les demandes des usagers et des territoires.
- Impulser, soutenir, mobiliser et animer le réseau des acteurs du développement social sur les territoires,
- Inscrire le développement des politiques de solidarité dans un principe participatif associant les usagers des services et les partenaires, à la définition des schémas et la construction des projets, leur mise en œuvre et leur évaluation
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques départementales dans les domaines de l'enfance, de l'autonomie, de l'insertion, du logement et des fonds d'aides pilotées par les directions centrales

2- Assurer le management et l'animation des équipes de la direction garantissant une organisation fiable et réactive

- Encadrer, animer et assurer la gestion des ressources humaines de l'équipe en lien avec la Direction des Ressources humaines (recrutement, évaluation des compétences, recensement des besoins de formation)
- Organiser, suivre et évaluer l'activité des services
- Accompagner, conseiller les responsables des services dans leurs pratiques professionnelles (management, conduite de projets, évaluation...) et la définition de leurs objectifs de fonctionnement
- Garantir la fluidité des actes de communication pour une organisation efficiente
- Gérer les moyens mutualisés au service des équipes territorialisées en lien avec les directions supports (maintenance, entretien, marchés publics, équipement...). Organiser et assurer la bonne marche des services
- Garantir la mise en œuvre d'une veille technique et juridique sur l'ensemble des domaines d'intervention de la Direction
- Rendre compte au Directeur Général Adjoint, lui proposer des éléments de décision et d'action
- Représenter le Département

3- Participer à la coordination et l'animation des dispositifs en faveur des politiques de Prévention et d'Accompagnement et être garant du respect des objectifs et missions de la direction

- Participer aux instances de gouvernance du pôle et conduire les présentations relatives à son champ de responsabilité
- Organiser, diriger et animer les instances de gouvernance de la Direction
- Organiser et superviser la communication interne et externe de la Direction
- Participer aux démarches transversales, internes et externes, en fonction des dossiers qui lui sont confiés et veiller au bénéfice de ces démarches aux publics dits précaires (mobilité, numérique, éducation, jeunesse, sport, culture...)
- Impulser, réguler et coordonner l'activité de la Direction

4- Favoriser une appropriation des politiques et dispositifs de la Prévention et de l'Accompagnement par les équipes, tant celles de la Direction, que celles des autres directions du Pôle et au-delà tenant compte des enjeux

- Impulser et soutenir l'animation de ligne métier dans les champs de la Prévention et de l'Accompagnement et veiller à l'évolution et l'adaptation de pratiques professionnelles.
- Assurer la coordination et l'animation des équipes territorialisées et de l'équipe centrale.
- Favoriser une approche transversale des dossiers de la Direction et s'appuyer sur une association des équipes en mode projet, et dans une optique de développement social territorial et de transversalité au service des parcours.

5- Piloter et gérer les moyens humains, budgétaires et informatiques de la Direction

- Proposer un budget de la Direction dans le respect des consignes posées
- Mettre en place une politique de rationalisation des choix budgétaires en lien avec le service budget et fonctions supports.
- Vérifier l'adéquation entre les besoins et les moyens disponibles. Travailler à toutes les possibilités de mutualisation des moyens

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Connaissance des acteurs de l'action sociale, Action sociale et législation sociale, Cadre réglementaire du fonctionnement des Collectivités territoriales, Connaissance des acteurs médicaux et cadre légal de la Petite Enfance, Cadre juridique de la protection de l'enfance, Procédures budgétaires et comptables, Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques sociales, Institutions sociales et médico-sociales, Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic des besoins sociaux, Conduite de projets et méthode évaluative des politiques sociales

Compétences professionnelles : Capacité à convaincre, Management par objectifs, Identifier les marges de manœuvre, Être en capacité d'arbitrer et d'opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations publiques des élus, Savoir analyser les besoins sociaux du territoire et la demande sociale, Capacité à prendre en compte les enjeux propres à un service médical.

Attitudes professionnelles : Aptitude à communiquer, Disponibilité, Empathie, Être force de proposition auprès de l'autorité territoriale, Qualités managériales, Méthode, Réactivité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Permis B.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Poste ouvrant droit à 25 points de NBI. Possibilité de télétravail.

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent HAROTTE,
Directeur Général Adjoint du Pôle Développement humain au 03.29.45.76.51*